



DÉFINITION	Infection virale fréquente chez l'humain, mais pouvant être particulièrement sévère pour le fœtus
PÉRIODE D'INCUBATION	Inconnue
PÉRIODE DE CONTAGIOSITÉ	Plusieurs mois, mais plusieurs années dans le cas d'infection chez le fœtus
DURÉE DE LA MALADIE	Variable
MODE DE TRANSMISSION	De la mère à l'enfant pendant la grossesse, lors de l'accouchement ou par le lait maternel contaminé. De personne à personne par contact avec de l'urine ou de la salive.
SYMPTÔMES	Le plus souvent asymptomatique mais, lorsque acquise pendant la grossesse, peut entraîner des conséquences chez le fœtus (surdité, retard mental)
TRAITETMENT	Aucun sauf pour les personnes immunosupprimées
PRÉVENTION ET MESURE DE CONTRÔLE	Assurer le retrait préventif de l'éducatrice enceinte plus particulièrement si elle est en contact avec des enfants de moins de 3 ans. Assurer l'application des mesures d'hygiène recommandées. Renforcer le nettoyage des jouets, toilettes, petits pots.

¹  CANADA, MINISTÈRE DE LA FAMILLE ET DE L'ENFANCE (2000), *La santé des enfants-en service de garde éducatifs*, Sainte-Foy, Les publications du Québec, 271 pages.